



Loireauxence

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

CAHIER DES CHARGES

Maître d'Ouvrage

COMMUNE DE LOIREAUXENCE
182 rue du Maréchal Foch
CS 50023 - Varades
44370 LOIREAUXENCE
Tél : 02 40 98 33 03 - Fax : 02 40 83 49 69

Objet du marché

Animation citoyenne d'une démarche relative à l'identité de la commune

Forme du marché

Marché public de prestations intellectuelles
Procédure adaptée – Art. 28 du Code des Marchés Publics

Date de réception des offres : Mardi 15 février 2022 à 17h

Table des matières

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES	3
1. Le contexte	3
2. Missions demandées au titulaire du marché	6
3. Pilotage de l'étude	10
4. Calendrier prévisionnel	10
5. Prix et règlement.....	10
6. Sélection des offres	11
7. Informations complémentaires.....	11

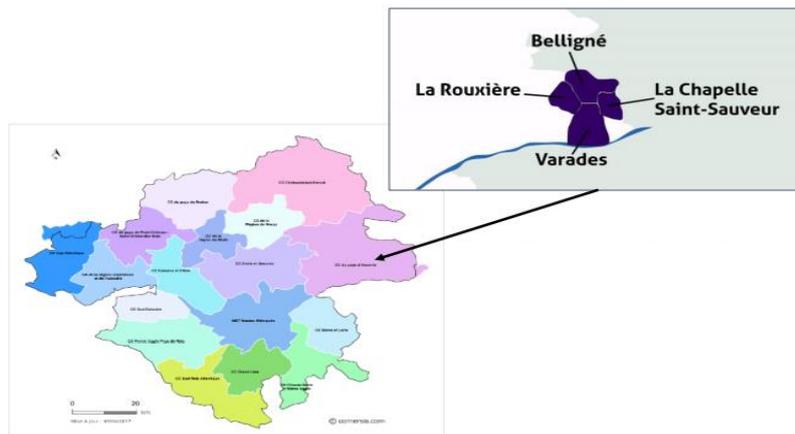
1. Le contexte

Située à mi-chemin entre les pôles urbains de Nantes et Angers (50 km de Nantes et 40 km d'Angers) sur un axe Est-Ouest, ainsi que Châteaubriant et Cholet sur un axe Nord-Sud, LOIREAUXENCE s'étend sur plus de 11 000 ha délimités au sud par la Loire. LOIREAUXENCE est aujourd'hui rattachée à la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis.



La commune de LOIREAUXENCE est née le 1er janvier 2016 de la fusion des 4 communes historiques de VARADES, BELLIGNÉ, LA ROUXIÈRE et LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR, sur la base d'une charte (PJ1). A l'époque, ce sont les élus des 4 communes historiques qui ont décidé de rapidement créer la commune nouvelle, en ne consultant pas les habitants. Les élus ont alors choisi eux-mêmes le nom et le slogan de la commune. Il est important d'indiquer que les communes de VARADES, LA ROUXIÈRE et LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR travaillaient ensemble dans le cadre d'un SIVOM sur les compétences enfance jeunesse et social, BELLIGNÉ ne faisant pas partie du SIVOM. La commune nouvelle représente une population totale de 7 501 habitants au 1er janvier 2021 (source INSEE). Le territoire est attractif et connaît une augmentation de la population d'environ 1% par an depuis 2009.

La commune déléguée de VARADES représente environ 45% de la population, BELLIGNÉ 30%, LA ROUXIÈRE 15% et LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR 10%.



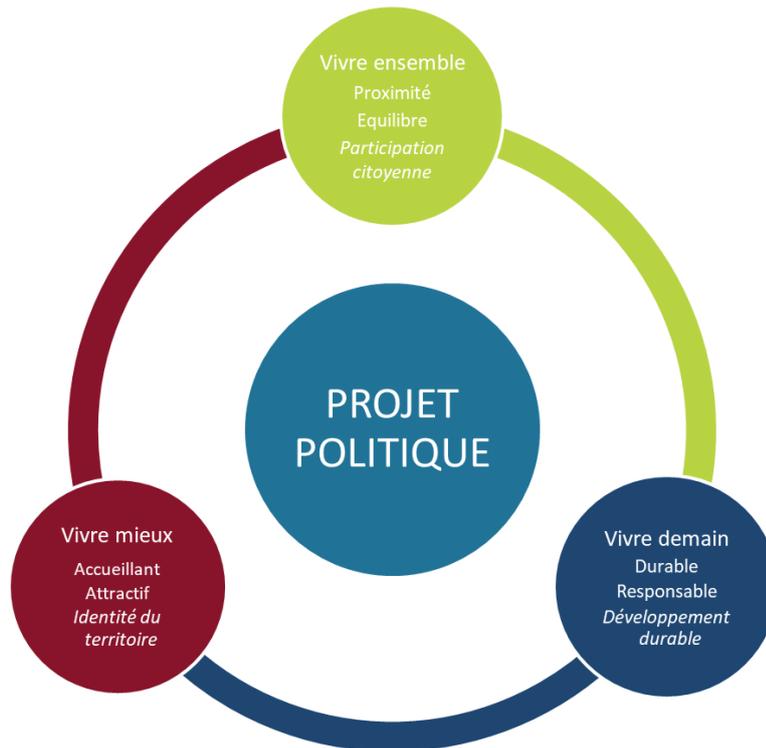
Différents documents de planification et de prospective existent d'ores et déjà : SCoT, PADD du PLU, PLH intercommunal. La Commune est incluse dans le périmètre du SCoT du Pays d'Ancenis, en cours de révision, tout comme le PLH intercommunal.

Elle possède 4 PLU sur chaque commune déléguée, qui devront être révisés pour créer un PLU global au territoire de LOIREAUXENCE.

Enfin, un diagnostic des besoins sociaux a été effectué en 2019 (PJ 2).

Durant la campagne électorale de 2020, une réflexion débute sur un sujet fondateur dans une commune nouvelle : **l'identité**. Riches de nombreux échanges avec les habitants lors d'ateliers sur la démocratie participative et l'identité (PJ 3), une charte de la participation citoyenne est rédigée peu après l'installation de la nouvelle équipe municipale et votée en juillet 2020 (PJ 4). Elle définira les « règles du jeu » de la démocratie participative à LOIREAUXENCE, mais aussi les « droits et devoirs » de chacun. Dans la même période, un Conseil de Participation Citoyenne sera créé également, et les élus décideront d'adhérer à BRUDED.

Cette démarche participative est ancrée dans le projet politique des élus (PJ 5) qui repose sur 3 piliers guidant leurs politiques publiques.



Le 10 mai 2021, la Commune a signé la convention d'adhésion au Programme Petites Villes de Demain, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis et 2 autres communes du territoire : Ancenis-Saint-Géréon et Vallons-de-l'Erdre. Par ailleurs, la Commune a été retenue en décembre 2020, dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Cœur de Bourg lancé par le Département de Loire-Atlantique.

C'est une seconde opportunité pour la Commune d'engager sa démarche de redynamisation de ces 4 centres-bourgs (PJ 6).

L'objectif de réaliser un projet de territoire était développé avant l'adhésion aux dispositifs. Ceux-ci n'ont fait que proposer une excellente opportunité d'enfin pouvoir inclure cette réflexion dans les objectifs de travail immédiats, et ont donc insufflé une volonté des élus de recentrer dans un premier temps leur réflexion sur leur projet de territoire (PJ 6).

Soucieux de solliciter les partenaires à bon escient, il est apparu comme essentiel de travailler sur leur vision à long terme, leur ligne directrice, qui guidera leurs actions in fine, avant de se projeter vers des réflexions opérationnelles en sollicitant ensuite les outils adéquats.

La réflexion sur l'identité de LOIREAUXENCE a été prolongée avec les élus au Conseil Municipal du 10 janvier 2022 (PJ 6). Un jeu de projection vers l'horizon 2050 leur a été proposé par la cheffe de projet Petites Villes de Demain.

Projetez-vous dans le futur, autoriser-vous à imaginer... et concevez la page de couverture du journal municipal de Loireauxence en 2050 !

L'objectif de l'exercice étant de **trouver un fil rouge** qui répond à 2 enjeux :

1. *ce qui nous unit, qu'on veut faire ensemble, dont nous sommes fiers, qui nous fédère/suscite le sentiment d'appartenance et nous distingue...* pour que les habitants deviennent des *ambassadeurs* de notre commune et qu'on nous identifie à l'extérieur
2. **Déclinable dans les politiques publiques**, dans nos pôles, par rapport à notre projet politique

Un **fil rouge** qui peut prendre **plusieurs formes** ... Une **page de couverture** qui peut être ...

- *Un concept, un thème*
- *Un événement*
- *Une politique publique ...*
- *Graphique : logo, dessin...*
- *Conceptuel : slogan...*
- *Actions concrètes*

➔ À renvoyer à Élise Maneuvrier par email (elise.maneuvrier@pays-ancenis.com) ou dans son bureau à Varades avant le 28 février 2022



Cette démarche initiée auprès des élus, va être proposée aux agents de la commune début mars pour un retour avant fin mars. Il est à noter que d'autres éléments relatifs à l'identité (adressage pour exemple) sont en cours de réflexion pour faire participer le plus grand nombre d'habitants.

Ceci n'est qu'un début puisqu'il est fondamental d'élargir cette réflexion à d'autres points de vue. C'est pour cette raison que la Commune de LOIREAUXENCE sollicite une expertise extérieure pour animer cette réflexion citoyenne.

Faire émerger l'identité collective de LOIREAUXENCE permettra de mener une démarche d'appropriation et de partage de cette identité entre les habitants et vis-à-vis de l'extérieur, tant au travers d'outils de communication que d'autres initiatives et opérations pour décliner le projet de territoire (méthode et calendrier *en PJ6*) en lien avec le projet politique.

2. Missions demandées au titulaire du marché

2-1/ L'objet du marché

L'identité collective que cherche à faire émerger la commune doit permettre de fédérer les habitants autour d'éléments partagés. Son succès repose alors nécessairement sur une participation citoyenne, à laquelle les élu(e)s sont très attachés. Cet accompagnement s'inscrit dans une démarche globale de définition du projet de territoire de LOIREAUXENCE. L'identité devra être intégrée dans ce projet de territoire et permettre de décliner par ordre de priorité les politiques publiques.

L'objet du présent marché est de recruter un prestataire qui accompagnera la commune dans l'animation citoyenne auprès des habitants et usagers du territoire, afin de recueillir la participation

d'un grand nombre d'habitants représentatifs de la commune et de solliciter la majorité silencieuse.

Une vision précise des perceptions et attentes des citoyens du territoire, dans leurs diversités de points de vue, comme d'expressions doit permettre aux élus de caractériser les points saillants de l'identité de la commune nouvelle (qu'ils existent déjà, qu'ils soient à mettre en œuvre, ou qu'ils soient inventés collectivement et de manière volontariste). Cela constituera alors un socle pour définir et prioriser les politiques publiques à mettre en œuvre, en accord avec les valeurs collectives fondamentales qui sous-tend le projet politique de la municipalité.

2-2/ Le détail des prestations demandées

2-2-1/ Les enjeux

La mission s'articule autour de 2 enjeux, se basant sur :

- La volonté d'impliquer tous les citoyens
- La recherche de l'intérêt général en cohérence avec le projet politique de la nouvelle équipe municipale

Enjeu 1 : AUJOURD'HUI

Qui sommes-nous et d'où venons-nous ? Qu'est ce qui nous a fait venir sur le territoire et pourquoi y restons-nous ?

Qu'est-ce qui nous unit et nous donne le sentiment d'appartenance ? Quelles sont nos richesses, qu'est-ce qui nous rend fier ?

Comment sommes-nous perçus à l'extérieur ? Quelle est la place de la commune dans le Pays d'Ancenis ? Quels sont les éléments d'identité actuels ?

En quoi la commune nouvelle peut-elle être perçue comme un frein ou une plus-value ?

La commune souhaite faire remonter les perceptions, représentations et attentes des citoyennes et citoyens au regard de l'identité de la commune aujourd'hui. Ceci permettra d'appréhender la perception actuelle, en 2022, de cette identité, que ce soit au niveau de ce qui s'impose à nous (situation géographique, cadre de vie, patrimoine) que de ce qui nous caractérise (acteurs du territoire...). Elle devra nous permettre de mieux cerner collectivement « d'où nous venons, ce que nous sommes et ce qui nous unit ».

Enjeu 2 : DEMAIN

Que voulons-nous faire ensemble ? Que voulons-nous devenir ?

Quels sont les liens qu'il nous reste à créer pour signifier un sentiment commun d'appartenance à notre territoire ?

Que voulons-nous faire savoir de nous ? Qu'est-ce qui nous ferait devenir des ambassadeurs de notre commune ?

Quels sont les éléments d'identité de LOIREAUXENCE que l'on souhaite construire ensemble ? Le fil rouge pour lequel nous pourrions être reconnu (label/Marianne d'or) ?

Comment pouvons-nous valoriser la commune nouvelle ?

Riche des perceptions des habitants sur la Commune aujourd'hui, les élus souhaitent faire émerger une vision vers l'avenir pour LOIREAUXENCE pour demain. Le regard porté sur la commune par les habitants de communes extérieures (voisines mais aussi de l'intercommunalité voire des départements du 44 et du 49) devra être aussi recherché afin de confronter les représentations et en mettant en évidence la plus-value d'habiter une commune nouvelle.

Cette vision devra évidemment être cohérente avec le projet politique de la nouvelle équipe municipale, et déclinable dans ses politiques publiques.

2-2-2/ Les outils

Le titulaire du marché sera chargé d'accompagner les élus dans le travail avec les habitants de la commune pour faire émerger leur perception, identifier ce qui fait lien selon eux à l'échelle du nouveau territoire, les atouts qu'il faut mettre en avant...

Il sera force de proposition sur les méthodes/outils adéquats de recueil des représentations et des attentes des habitants ; ces outils pourront être différents selon la cible et cohérents avec ce qui a été proposé aux élus et agents, en sachant que la commune souhaite une association large pour atteindre la majorité silencieuse (ateliers citoyens, consultation en ligne, forums citoyens, dessins d'enfants, facilitation graphique...)

Le prestataire devra également utiliser les outils de communication de la commune, dont le bulletin et le flash-info distribués chez tous les Loireauxençois.

Il reviendra au titulaire du marché de mettre en place le dispositif, d'en assurer l'animation et le pilotage au côté des élus, ainsi que d'en préparer les rendus.

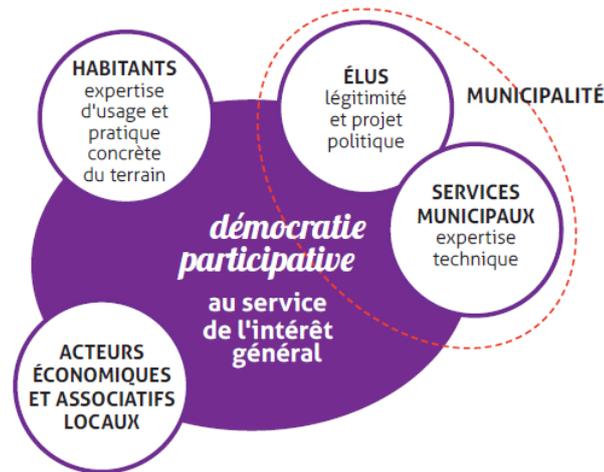
2-2-3/ Les publics ciblés

Le titulaire du marché sera attentif, notamment dans le choix des moyens et des outils utilisés, aux biais de représentativité. Le travail doit permettre d'aller à la rencontre, ou a minima de recueillir l'avis, des différentes catégories de la population.

Pour permettre que puissent être exprimés et donc recueillis des points de vue pluriels, divers mais surtout complémentaires, et d'impliquer les citoyens de la commune comme ceux qui n'y résident pas mais qui sont des usagers à titres divers (professionnels, économiques, associatifs, loisirs, etc.), la complémentarité des points de vue sera recherchée et implique de cibler les populations en tenant compte :

- Des critères de différenciations générationnelles (enfants, jeunes, actifs, retraités),
- De catégories sociales (en étant vigilants à ne pas laisser de côté les personnes fragiles du territoire),

- D'ancienneté de domiciliation sur le territoire (en prenant en compte des variables, comme l'installation depuis plusieurs générations ou non, avant ou après la création de la commune nouvelle, etc.)
- La domiciliation sur les 4 communes déléguées.
- Du territoire au sens large : touristes, habitants et acteurs extérieurs à la commune
- Le niveau de participation aux instances communales actuelles : conseil de participation citoyenne, conseil municipal d'enfants (*cf projets du CME en PJ7*)
- Le niveau de participation à l'animation et au développement de la commune : acteurs associatifs, acteurs économiques, partenaires...



2-2-4/ Les rendus attendus

Ils seront déterminés en fonction de la méthode retenue. Dans tous les cas, ils devront permettre aux élus de prendre pleine connaissance de la matière récoltée. Ils devront aider les élus à l'intégration de l'identité émergente dans leur projet de territoire. Une forme de diffusion des résultats aux participants et aux habitants est aussi attendue.

A partir de la matière récoltée provenant :

- Des habitants/acteurs de LOIREAUXENCE
- Des habitants/acteurs extérieurs à LOIREAUXENCE
- De la municipalité (élus et agents) en y intégrant le travail initié auprès des élus en janvier 2022 et des agents en mars 2022

Il est attendu du titulaire du marché :

- Une restitution de l'analyse critique des recueils
- La synthèse des pistes que l'on peut dégager en lien avec le projet politique
- Une finalisation et une traduction de l'identité de LOIREAUXENCE sous une forme de

communication et de restitution pour une diffusion aux parties prenantes et plus largement aux habitants, extérieurs et partenaires.

Une proposition de nom de la démarche est également attendue par les élus dès le début du lancement de celle-ci.

3. Pilotage de l'étude

L'étude sera pilotée par un comité de pilotage composé d'élus et d'agents. Il rendra compte de l'avancement des travaux au bureau municipal qui sera l'instance décisionnelle pour les choix stratégiques et qui assurera le lien avec le Conseil municipal. Le comité de pilotage intégrera également la co-présidence du Conseil de Participation Citoyenne, qui exercera un rôle de vigilance citoyenne sur les méthodes et outils de participation qui seront proposés.

4. Calendrier prévisionnel

Ce calendrier prévisionnel pourra être adapté par le pouvoir adjudicateur, en accord avec le titulaire du marché et en fonction du calendrier propre à la commune et de la dynamique de la démarche citoyenne. Il pourra notamment évoluer en fonction du contexte sanitaire et des contraintes qui celui-ci fera éventuellement peser sur la démarche.

Calendrier : De mars 2022 à mai, voire juin 2022

Le pouvoir adjudicateur pourra toutefois, en accord avec le titulaire du marché, adapter ces délais, notamment du fait du contexte sanitaire.

5. Prix et règlement

5.1 / Contenu et variation des prix

Les prix du marché sont traités à prix forfaitaires. Les prix du marché sont conclus à prix fermes et définitifs, non révisables. Le budget ciblé par la commune pour cette prestation se situe entre 10k € à 20k €.

5.2 / Paiements

Les prestations font l'objet de paiements partiels définitifs après constatation du service fait. Sont applicables les taux de TVA en vigueur lors du fait générateur de la taxe au sens de l'article 269 du Code général des impôts.

Lorsque le titulaire remet au pouvoir adjudicateur une demande de paiement, il y joint les pièces nécessaires à la justification du paiement.

Les paiements interviennent à l'issue de la réception des prestations.

Il ne sera pas alloué d'avance.

6. Sélection des offres

La recevabilité des candidatures est appréciée au regard des conditions suivantes :

- Compréhension du besoin
- Méthodologie proposée
- Compétences de l'équipe

Il sera en particulier apprécié que le titulaire du marché ai une expérience significative sur ce type de démarche participative et implicative, pouvant faire preuve de créativité en faisant appel des méthodes innovantes. L'équipe peut émaner de spécialités associant la communication, le marketing territorial, la sociologie, l'animation, la culture ...

Une proposition financière détaillée est attendue sous la forme d'un tableau de répartition d'honoraires précisant pour chaque élément de mission le nombre de jours vendus et le prix journée. Le candidat précisera plus particulièrement pour chaque phase, le temps passé et le coût de l'ingénierie.

Une note méthodologique devra être proposée. Elle définira avec précision le mode opératoire envisagé par le candidat pour la conduite de la mission. Le nombre de réunions proposé sera décrit et justifié. La note sera accompagnée d'un calendrier rappelant les délais pour chaque phase d'étude et tenant compte des délais de présentation et de validation du maître d'ouvrage.

Une liste de références professionnelles de chacun des membres de l'équipe et notamment dans le domaine d'activité faisant l'objet de la consultation est demandé.

7. Informations complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande au service suivant :

Commune de LOIREAUXENCE

Tél : 02 40 98 33 03

Fax : 02 40 83 49 69

e-mail : elise.maneuvrier@pays-ancenis.com

